



## ACTUALISATION DU PLAN DE COMPTES DES INSTRUCTIONS BUDGETAIRES ET COMPTABLES M 14 ET M 4 APPLICABLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2009

■ La commission consultative d'évaluation des normes, lors de sa séance du 4 décembre 2008, a examiné et validé différentes modifications des instructions budgétaires et comptables M 14 et M 4, applicables à compter du 1er janvier 2009.

La plupart de ces modifications résultent de la prise en compte d'évolutions législatives ou réglementaires.

D'autres modifications viennent :

- créer des comptes,
- modifier l'intitulé de certains comptes,
- supprimer des comptes devenus inutiles.
- Deux arrêtés, l'un relatif à l'instruction M 14 (arrêté du 29 décembre 2008), l'autre à l'instruction M 4 (arrêté du 23 décembre 2008), sont parus au **journal officiel du 31 décembre 2008**. Leur contenu est présenté dans la note qui suit.

Par ailleurs, une **annexe** n°16 est ajoutée aux annexes de l'**instruction budgétaire et comptable M 4**. Cette annexe (arrêté du 23 décembre 2008) présente un modèle de **nouvelle maquette** de **compte administratif M 4**. Elle devrait être **prochainement disponible** sur le **site de la DGCL**, à la rubrique « finances locales » puis « droit budgétaire local » puis « normes budgétaires et comptables des collectivités » et enfin « M 4 », annexe 16.

### LE PLAN DE COMPTES M 14 DEVELOPPE DES COMMUNES DE 500 HABITANTS ET PLUS

#### LES CREATIONS

- Compte 4645 : « Fonds des bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) »
- Compte 70124: « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte 701241 : « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte 701249: « Reversement de la redevance pour pollution d'origine domestique »<sup>1</sup>
- Compte 70128 : « Autres taxes et redevances d'eau »
- Compte 706811 : « Redevance d'assainissement collectif »
- Compte **706812** : « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte 7068121: « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte 7068129 : « Reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte » 2

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'article budgétaire correspondant est rattaché au chapitre 014 « atténuations de produits ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'article budgétaire correspondant est rattaché au chapitre 014 « atténuations de produits ».

- Compte 7345 « Taxe sur les eaux pluviales »
- Compte 7378 : « Autres impôts et taxes d'outre-mer »
- Compte 7391 « Reversements et restitutions sur impôts locaux »
- Compte 73911 : « Reversements et restitutions sur contributions directes »
- Compte **739111**: « Attribution de compensation »
- le compte 739112 : « Dotation de solidarité communautaire »
- Compte 739113 : « Reversements conventionnels de fiscalité »
- Compte 739114 : « Fonds de solidarité lle-de-France »
- Compte 739115 : « Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU »
- Compte 739117 : « Restitutions au titre des dégrèvements à la charge des collectivités locales »
- Compte 7391171 : « Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs »
- Compte 7391172 : « Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants »
- Compte 7391173 : « Dégrèvement au titre du plafonnement de la TP sur la valeur ajoutée »
- Compte 7391178 : « Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes »
- Compte 739118 : « Autres reversements de fiscalité »
- Compte **7394** : « Reversements de taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement »
- Compte 73942 : « Reversement sur taxe de versement de transport »
- Compte **73945**: « Reversement sur taxes sur les eaux pluviales »
- Compte 7396 : « Reversement sur impôts sur les spectacles (CCAS) »
- Compte **74837** : « Dotation de développement urbain »
- Compte 7485 : « Dotation pour les titres sécurisés »

#### LES MODIFICATIONS

- Compte **7012** : « Taxes et redevances d'eau » (au lieu de « Redevances d'eau »)
- Compte 70681 : « Redevances d'assainissement collectif et pour modernisation des réseaux de collecte » (au lieu de « Redevances d'assainissement »)
- Compte 7368 : « Taxe locale sur la publicité extérieure » (au lieu de « Taxes sur la publicité »)
- Compte 74121 : « Dotation de solidarité rurale » (au lieu de « Dotation de solidarité rurale 1re fraction »)
- Compte 74124 : « Dotation d'intercommunalité » (au lieu de « Dotation de base des groupements de communes »)

#### LES SUPPRESSIONS

- Compte 7361 : « Droits de licence des débits de boisson »
- Compte 7365 : « Taxe sur les jeux de boules et de quilles électromécaniques »
- Compte 73681 : « Emplacements publicitaires »
- Compte **73682** : « Affiches, réclames, enseignes »
- Compte 73683 : « Véhicules publicitaires »
- Compte 7391 : « Reversements et restitutions sur impôts sur les spectacles (CCAS) »
- Compte 7392 : « Reversements et restitutions sur taxe de versement de transport »
- Compte 7393 : « Reversements et restitutions sur taxe professionnelle des groupements »
- Compte 7394 : « Reversements et restitutions Fonds de solidarité lle-de-France »
- Compte 7395 : « Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs »
- Compte 7396 : « Reversements de fiscalité »
- Compte **73961**: « Reversements et restitutions Attribution de compensation »
- Compte **73962** : « Reversements et restitutions Dotation de solidarité communautaire »
- Compte 73968 : « Reversement et restitutions Autres reversements de fiscalité »
- Compte 7397 : « Reversement et restitutions Reversements conventionnels de fiscalité »
- Compte **73982** : « Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU »
- Compte 74122 : « Dotation de solidarité rurale 2e fraction »
- Compte 74125 : « Dotation de péréguation des groupements de communes »

### LE PLAN DE COMPTES M 14 ABREGE DES COMMUNES DE MOINS DE 500 HABITANTS

#### LES CREATIONS

- Compte 4645 : « Fonds des bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) »
- Compte 70124 : « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **701241**: « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte 701249: « Reversement de la redevance pour pollution d'origine domestique<sup>3</sup> »
- Compte 70128 : « Autres taxes et redevances d'eau »
- Compte 706811 : « Redevance d'assainissement collectif »
- Compte 706812 : « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte 7068121 : « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte 7068129 : « Reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte »<sup>4</sup>
- Compte 7345 : « Taxe sur les eaux pluviales »
- Compte 7378 : « Autres impôts et taxes d'outre-mer »
- Compte 7391 : « Reversements et restitutions sur impôts locaux »
- Compte 73911 : « Reversements et restitutions sur contributions directes »
- Compte 739113 : « Reversements conventionnels de fiscalité »
- Compte 739117 : « Restitutions au titre des dégrèvements à la charge des collectivités locales »
- Compte 7391171 : « Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs »
- Compte 7391172 : « Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants »
- Compte **7391173** : « Dégrèvement au titre du plafonnement de la TP sur la valeur ajoutée »
- Compte 7391178 : « Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes »
- Compte 739118 : « Autres reversements de fiscalité »
- Compte **7394** : « Reversements de taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement »
- Compte 73942 : « Reversement sur taxe de versement de transport »
- Compte **73945**: « Reversement sur taxes sur les eaux pluviales »
- Compte 7396 : « Reversement sur impôts sur les spectacles (CCAS) »
- Compte 7485 : « Dotation pour les titres sécurisés »

#### LES MODIFICATIONS

- Compte 7012 : « Taxes et redevances d'eau » (au lieu de « Redevances d'eau »)
- Compte 70681 : « Redevances d'assainissement collectif et pour modernisation des réseaux de collecte » (au lieu de « Redevances d'assainissement »)
- Compte 7368 : « Taxe locale sur la publicité extérieure » (au lieu de « Taxes sur la publicité »)
- Compte **74121** : « Dotation de solidarité rurale » (au lieu de « Dotation de solidarité rurale 1re fraction »)

#### LES SUPPRESSIONS

- Compte **7361** : « Droits de licence des débits de boisson »
- Compte 7391 : « Reversements et restitutions sur impôts sur les spectacles (CCAS) »
- Compte 7392 : « Reversements et restitutions sur taxe de versement de transport »
- Compte 7395 : « Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs »
- Compte 7396 : « Reversements de fiscalité »
- Compte 7397 : « Reversement et restitutions Reversements conventionnels de fiscalité »
- Compte **74122** : « Dotation de solidarité rurale 2e fraction »

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'article budgétaire correspondant est rattaché au chapitre 014 « atténuations de produits ».

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>L'article budgétaire correspondant est rattaché au chapitre 014 « atténuations de produits ».

#### LE PLAN DE COMPTES M 14 APPLICABLE AUX CCAS ET CIAS

#### LES CREATIONS

- Compte 4645 : « Fonds des bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) »
- Compte 4648 : « Autres encaissements pour le compte de tiers »

## LE PLAN DE COMPTES M 4 APPLICABLE AUX SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX GERES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES OU LEURS ETABLISSEMENTS PUBLICS

#### LA CREATION

Compte 753 : « Reversement taxe de séjour »

# LE PLAN DE COMPTES M 49 DEVELOPPE APPLICABLE AUX SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

#### LES CREATIONS

- Compte 701241 : « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **701249** : « Reversement aux agences de l'eau Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte 706121 : « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte 706129 : « Reversement aux agences de l'eau Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »

#### LES SUPPRESSIONS

- Compte 6373 : « Reversement aux agences de l'eau redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte 6374 : « Reversement aux agences de l'eau redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte 70122 : « Contre-valeur pollution »

# LE PLAN DE COMPTES M 49 ABREGE APPLICABLE AUX SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

#### LES CREATIONS

- Compte 701241 : « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **701249** : « Reversement aux agences de l'eau Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte 706121 : « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte 706129 : « Reversement aux agences de l'eau Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »

### LES SUPPRESSIONS

- Compte 6373: « Reversement aux agences de l'eau redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte 6374 « Reversement aux agences de l'eau redevance pour modernisation des réseaux de collecte »